

**PV CONSEIL MUNICIPAL
du 27 octobre 2016**

L'an deux mille seize le vingt sept octobre à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur RIMBEAU Jean Pierre, Maire.**

Nombre de Membres

Afférent au Conseil Municipal : 15

En Exercice : 15

Présents : 14

Date de Convocation : 24 octobre 2016

PRÉSENTS : Mr RIMBEAU Jean-Pierre, Mme RICHARD Mireille, Mr CLEMENT Philippe, Mme COBLARD Micheline, Mr VILLAIN Francis, Mme GABILLY Jacqueline, Mr AUDURIER Samuel, Mme HAYE Nadia, Mr ROY Gilles, Mme MILLET Anne-Marie, Mr LEGARLANTZECK Jean-Luc, Mme POUSSARD Colette, Mme BERNAUDEAU Alexandra, Mr COUTANT Benoît.

Absent excusé : Mr DIEUMEGARD Noël

Mme Jacqueline GABILLY a été nommée Secrétaire de séance.

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire remercie tous les membres du Conseil pour leur présence à la réunion organisée le 18 octobre 2016 à Coulonges sur l'Autize sur l'état d'avancement de la fusion entre la Communauté de Communes Gâtine Autize, Sud Gâtine et Val d'Égray.

VALIDATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 octobre 2016

Le procès verbal du Conseil municipal du 3 octobre 2016 n'appelant aucune remarque, est adopté à l'unanimité des participants.

**VOTE DES BUDGETS SUPPLÉMENTAIRES – ANNÉE 2016 -
Délibération D2016/075**

COMMUNE – SECTION D'INVESTISSEMENT -

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CPTES	LIBELLES	BP 2016
TOTAL		308 773,00 €
10	DOTATIONS FDS DIVERS	53 273,18 €
10222	F.C.T.V.A.	-1 766,41 €
1068	Excédents de fonctionnement année N-1	55 039,59 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	255 499,82 €
1322	Région	20 000,00 €
1323	Département	71 621,75 €
1328	Autres	89 276,36 €
1341	D.E.T.R.	62 795,71 €
1342	Amendes de Police	11 806,00 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CPTES	LIBELLES	BP 2016
TOTAL		308 773,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 191,41 €
21318	Autres bâtiments publics	6 791,41 €
21534	Réseaux d'électrification	8 100,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	300,00 €
OPERATION 103 - AQUISITIONS BIENS IMMOBILIERS		46 680,80 €
20	Frais d'études	680,80 €
2138	Autres constructions	46 000,00 €
OPERATION 104 TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ		10 000,00 €
2031	Frais d'études	2 100,00 €
2135	Installations générales, agencements	7 900,00 €
OPÉRATION 107 AMÉNAGEMENT DU BOURG		162 300,30 €
2313	Constructions	162 300,30 €
OPÉRATION 111 TRAVAUX EGLISE		36 248,90 €
2313	Constructions	36 248,90 €
OPÉRATION 135 AMENAGEMENT SECURITE ROUTIERE		3 616,70 €
21534	Réseaux d'électrification	3 616,70 €
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	34 734,89 €
001	Déficit antérieur reporté	34 734,89 €

COMMUNE – SECTION DE FONCTIONNEMENT –

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CPTES	LIBELLES	BP 2016
TOTAL		354 583,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES	3 300,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	3 300,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	38 044,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	38 044,00 €
74	DOTATIONS ET SUBVENTIONS	-39 650,00 €
74	DOTATIONS ET SUBVENTIONS	-39 650,00 €
75	AUTRES CHARGES DE GESTION	700,00 €
75	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	700,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	350,35 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	350,35 €
042	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	8 000,00 €
72	TRAVAUX EN REGIE	8 000,00 €
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	343 838,65 €
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	343 838,65 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CPTES	LIBELLES	BP 2016
TOTAL		354 583,00 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	162 090,00 €
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	12 700,00 €
61	SERVICES EXTERIEURS	144 890,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	4 500,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	15 000,00 €
64	CHARGES DE PERSONNEL	15 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	5 500,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	5 500,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	171 993,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	171 993,00 €

SERVICE D'EAU – SECTION D'INVESTISSEMENT -

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CPTES	LIBELLES	BP 2016
TOTAL		52 719,00 €
10	DOTATIONS FONDS DIVERS	-1 808,08 €
10	DOTATIONS FONDS DIVERS	-1 808,08 €
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	54 527,08 €
001	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE N-1	54 527,08 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CPTES	LIBELLES	BP 2016
TOTAL		52 719,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 719,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 719,00 €

SERVICE D'EAU – SECTION DE FONCTIONNEMENT –

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CPTES	LIBELLES	BP 2016
TOTAL		102 154,00 €
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	102 054,19 €
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	102 054,19 €
70	VENTES DE PRODUITS	99,81 €
70	VENTES DE PRODUITS	99,81 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CPTES	LIBELLES	BP 2016
TOTAL		102 154,00 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	18 299,51 €
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	2 000,00 €
61	SERVICES EXTERIEURS	15 999,51 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	300,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	83 854,49 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	83 854,49 €

LOTISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT -

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CPTES	LIBELLES	BP 2016
TOTAL		30 640,51 €
040	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	30 640,51 €
35	STOCKS DE PRODUITS	30 640,51 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CPTES	LIBELLES	BP 2016
TOTAL		30 640,51 €
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	71 700,51 €
001	SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	71 700,51 €
16	EMPRUNTS ET DETTES	-41 060,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES	-41 060,00 €

LOTISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT-

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CPTES	LIBELLES	BP 2016
TOTAL		39 491,64 €
70	PRODUITS DES SERVICES	39 491,64 €
7015	VENTE DE TERRAINS AMÉNAGÉS	39 491,64 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CPTES	LIBELLES	BP 2016
TOTAL		39 491,64 €
002	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	8 851,13 €
002	DEFICIT DE FCT REPORTE N-1	8 851,13 €
042	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	30 640,51 €
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS	30 640,51 €

BAR RESTAURANT – SECTION D'INVESTISSEMENT -

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CPTES	LIBELLES	BP 2016
TOTAL		51 000,00 €
16	EMPRUNTS	51 000,00 €
1641	EMPRUNTS	51 000,00 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CPTES	LIBELLES	BP 2016
TOTAL		51 000,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	51 000,00 €
2313	CONSTRUCTIONS	51 000,00 €

BAR RESTAURANT – SECTION DE FONCTIONNEMENT -

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CPTES	LIBELLES	BP 2016
TOTAL		2 000,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 000,00 €
74748	AUTRES COMMUNES	2 000,00 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CPTES	LIBELLES	BP 2016
TOTAL		2 000,00 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 000,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 000,00 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT – ANNÉE 2015 - Délibération D2016/076

Monsieur le Maire après avoir donné lecture du Budget supplémentaire 2016 de la commune, propose aux membres du Conseil d'affecter le résultat de clôture de l'année 2015 de la manière suivante :

Compte tenu du résultat cumulé d'investissement à la fin de l'année 2015 de – 34 734.89€

Compte tenu du résultat des restes à réaliser dépenses 2015 de 97 573.63€

Compte tenu du résultat des restes à réaliser recettes de 114 276.36€

Affectation du résultat : 55 039.59 € (**compte 1068**)

Report en section de fonctionnement : 343 838.65€ (**compte 002**)

Le Conseil municipal, après vote et à l'unanimité, approuve les affectations précitées.

APPROBATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINE AUTIZE
Délibération D2016/077

VU le code général des Collectivités territoriales, notamment les articles L.5211-5-1, L.5211-17, L.5211-20, L.5211-41-3 III et L.5214-1 et suivants ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, notamment l'article 35 ;

VU l'arrêté préfectoral arrêtant le schéma départemental de coopération intercommunale des Deux-Sèvres ;

VU l'arrêté préfectoral notifié le 30 mai 2016 portant projet de périmètre de la Communauté de Communes Gâtine Autize, Pays Sud Gâtine et Val d'Égray ;

VU les statuts actuels de la Communauté de Communes Gâtine Autize ;

Considérant le travail conduit, en amont, par les élus des Communautés de Communes Gâtine Autize, Pays Sud Gâtine et Val d'Égray en vue de leur fusion au 1^{er} janvier 2017 ;

Considérant la nécessité de procéder à un toilettage et une harmonisation des statuts des trois Communautés de Communes en vue de leur fusion ;

Considérant la nécessité de transférer les nouvelles compétences obligatoires, au 1^{er} janvier 2017, conformément à la loi NOTRe ;

Considérant la prise en compte de ces modifications de compétences dans les statuts figurant en annexe ;

Considérant que ces projets de statuts doivent être adoptés à la majorité des deux tiers des Conseils municipaux des communes membres représentant au minimum la moitié de la population totale ou la moitié des conseils municipaux représentant les deux tiers minimum de la population, y compris le Conseil municipal de la commune la plus peuplée si elle regroupe plus du quart de la population totale ;

Considérant le projet de statuts figurant en annexe ;

Considérant que l'intérêt de la commune et des territoires de ces trois Communautés conduit à approuver fortement ce projet de statuts ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE à l'unanimité :

ARTICLE 1 : d'approuver le projet de statuts de la Communauté de Communes Gâtine Autize, y figurant en annexe avec effet au 31 décembre 2016,

ARTICLE 2 : de charger son Maire, en tant que de besoin, de l'exécution de la présente délibération, qui sera notifiée au Préfet des Deux-Sèvres et au Président de la Communauté de Communes.

**APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION
DES CHARGES TRANSFÉRÉES (C.L.E.C.T.)
Délibération D2016/078**

Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du code général des impôts, la CLECT, dans sa séance du 11 octobre 2016 a approuvé le montant du transfert de charge, induit par le transfert de la piscine, à compter du 1^{er} janvier 2016.

Par courrier reçu le 19 octobre 2016, la communauté de Communes Gâtine-Autize nous a notifié le Rapport adopté par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées lors de sa réunion du 11 octobre 2016.

Ce rapport doit être soumis à l'approbation de l'ensemble des conseils municipaux des 13 communes membres.

Il sera adopté si la majorité qualifiée des communes (la moitié des communes représentant les deux tiers de la population de l'E.P.C.I. ou les deux tiers des communes représentant la moitié de la population de l'E.P.C.I.) émet un avis favorable.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'avis favorable de la C.L.E.C.T. en date du 11 octobre 2016,
- Vu l'exposé qui précède

Il vous est proposé :

- ⇒ D'**APPROUVER** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 11 octobre 2016 tel que présenté ;
- ⇒ De **NOTIFIER** cette décision à Monsieur le Président de la Communauté de Communes.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

<i>Pour</i>	14
Abstention	0
Contre	0

QUESTIONS DIVERSES

→ Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'une rencontre avec Mr PARRAS, Architecte des Bâtiments de France, les services du Conseil départemental et le Bureau d'Études AREA URBANISME a eu lieu concernant le projet de déconstruction de l'appartement de l'ancienne boulangerie, dans le cadre des travaux d'aménagement du parking. A l'issue de cette rencontre, Mr PARRAS, a donné son accord pour effectuer cette déconstruction.

→ Suite à cette décision de déconstruire le bâtiment, divers devis sont à l'étude.

→ Monsieur le Maire donne la parole à Madame BERNAUDEAU Alexandra pour rendre compte des discussions autour des travaux d'aménagement du parking, lors du dernier Conseil d'école.

Les enseignantes ont un avis très favorable à ce projet, dans le sens où la sécurité des écoliers se trouve améliorée.

Monsieur le Maire précise que les derniers travaux autour de l'école s'effectueront durant les congés de fin d'année.

→ Proposition par l'Architecte du CAUE de postuler au concept de « Petite Cité de Caractère ». Ce concept repose sur la valorisation de communes riches au niveau de leur patrimoine.

Prochain Conseil municipal : mardi 22 novembre 2016 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures

Emargements des membres du Conseil municipal du 27 octobre 2016

Le Maire, Monsieur Jean-Pierre RIMBEAU	
Madame RICHARD Mireille 1 ^{ère} adjointe	
Monsieur CLEMENT Philippe 2 ^{ème} adjoint	
Madame COBLARD Micheline 3 ^{ème} adjointe	
Monsieur VILLAIN Francis	
Madame GABILLY Jacqueline	
Monsieur AUDURIER Samuel	

Madame HAYE Nadia	
Monsieur ROY Gilles	
Madame MILLET Anne-Marie	
Monsieur LEGARLANTEZECK Jean-Luc	
Madame POUSSARD Colette	
Monsieur DIEUMEGARD Noël	Absent excusé
Madame BERNAUDEAU Alexandra	
Monsieur COUTANT Benoît	